



Hors-Série : Revenu Universel



SNU NORMANDIE
RENTRÉE 2017



Nous avons publié dans les gazettes de Mars à Mai 2017 trois articles qui permettaient selon nous d'avoir les bases de réflexions pour aborder le concept de revenu universel. Notre objectif étant de publier ensuite un article sur ce que nous entendons par « revenu universel ».

Ce sujet est tellement plus complexe que certain-es voudraient bien nous le faire croire d'une part, et d'autre part il nous tient tellement à cœur que nous avons voulu vous proposer un dossier aussi complet que possible.

Ainsi, nous vous proposons de publier de nouveau nos trois premiers articles sur le sujet et ensuite l'article sur le revenu universel.

Si nos publications vous intéressent, que nos communications vous plaisent, ou encore que nos CFS vous apportent un nouveau regard sur des sujets de sociétés aussi divers que variés, N'hésitez pas à vous abonner ☺.

Sommaire

Page 1 à 3

La Fin du Travail

Page 4 à 6

La répartition des richesses et sa redistribution

Page 6 à 9

Le mythe de l'Assistanat

Page 10 à 16

Le Revenu Universel

LA FIN DU TRAVAIL ?

Le chômage ne cesse de progresser mais est-ce d'un bon indicateur ?

En France, le taux de chômage est passé de 5.1% de la population active en 1980 (soit 1.2 millions de personnes) à quasiment le double en 2014 avec 9.9% (soit 2.8 millions de personnes en catégorie A).

Tout cela ne prend pas en compte l'augmentation des travailleurs pauvres de plus en plus nombreux. Les politiques de tout bord nous vantent le modèle allemand ou américain mais est-ce vraiment ce qu'on veut ?

Parce que lorsqu'on regarde du côté de l'emploi, le nombre de personnes en CDI en France est en baisse également (87% en 2014 – 15.4 millions de personnes) et la tendance est à l'accélération. Ainsi en 2016, les employeurs ne prévoyaient que 36% d'intentions d'embauche en CDI. Et encore une fois, qu'est-ce qu'un CDI ? Sans aller jusqu'à l'exagération, on peut contractualiser un CDI d'une heure par mois. Alors, qu'elle est la part des intentions d'embauches à temps plein ?

En 10 ans la part de contrats à temps partiel a augmenté de 3% atteignant pratiquement 20% de la totalité des contrats au sein des pays de l'OCDE en 2016. Il est peu probable que cette augmentation ne soit seulement due au temps partiel choisi.

De fait, les sous-emplois existent depuis quelques années dans le paysage professionnel, désormais avec l'ubérisation¹ se sont des infra emplois qui se multiplient. Ce « modèle » allie en effet les avantages ou inconvénients (dépend de quel côté on se place) d'un sous salaire, d'absence de protection sociale et enfin une précarisation d'emploi.

Les emplois se détruisent plus vite qu'il ne s'en crée

Difficile d'avoir du recul lorsqu'on fabrique sans doute l'Histoire. En effet, si nos aïeux s'inquiétaient lors de la révolution industrielle de l'arrivée des machines pour remplacer leurs bras, il en est de même aujourd'hui pour nous. Comment imaginer les emplois du futur alors qu'aujourd'hui on s'en prend à nos cerveaux ?

Les plus optimistes nous disent que de toute façon il y aura toujours besoin d'humains pour travailler même si les robots et algorithmes nous remplacent de plus en plus. Ainsi en Australie, à West Angelas, ce sont des immenses camions sans conducteur qui transportent le minerai de fer qui a été extrait par des robots. Chaque camion est automatisé, piloté par 2 techniciens remplaçant 4 chauffeurs. Tout cela est géré à distance à 1300Km de là, à Perth. Alors 400 employés administrent 15 mines, 31 puits, 4 ports et 1600 kilomètres de réseau ferroviaire.

En l'espace de 6 mois entre septembre 2014 et mai 2015, plus de 500 usines, dans le périmètre de la ville de Dongguan (Chine), ont investi 573 millions d'euros dans des robots avec l'objectif de remplacer plus de 30.000 travailleurs.

Selon l'oxymore de la "destruction créatrice" popularisé par Joseph Schumpeter², tout progrès technologique doit se traduire au final par un solde positif en matière d'emplois. Il y a deux façons de voir les choses. Dans la première, l'ensemble de l'économie se transforme avec son informatisation, l'Internet et les logiciels en réseau, avec à la clé de nouveaux produits, de nouveaux services, donc de nouveaux emplois.

Si le solde est positif en théorie, il est négatif selon les prévisions.

Pour le camp opposé, cette digitalisation de l'économie sera socialement et irrémédiablement dévastatrice. Les économistes Erik Brynjolfsson et Andrew McAfee pensent que l'automatisation va se répandre telle une traînée de poudre et que la très grande majorité des emplois existants vont ou sont déjà touchés (comptables, employés de banques, analystes financiers, auditeurs, juristes, journalistes). La sophistication croissante des algorithmes menace un grand nombre d'emplois, et pas les moins qualifiés. Aujourd'hui, près des deux tiers des ordres de Bourse sont déjà exécutés par des robots.

De plus les rares nouveaux postes demanderont de plus en plus de qualifications. A titre de comparaison, dans les années 80 aux USA plus de 8% de la population active avait profité des nouveaux emplois (principalement dans le secteur des nouvelles technologies). Ils n'étaient plus que 4% dans les années 90 et à peine 0.5% dans les années 2000.

Contre toute attente et paradoxalement, les métiers du numérique ne figurent même pas au box-office des secteurs les plus créateurs d'emplois d'ici à 2022 dans les travaux prospectifs réalisés par France Stratégie et les experts de la Dares. Sur les 735.000 à 830.000 postes à pourvoir chaque année dans les sept ans à venir, les plus gros bataillons se trouvent dans l'aide à domicile, les aide-soignants et les infirmiers. A ceux-là, quelques métiers s'ajouteraient, comme les vendeurs, cuisiniers, employés de l'hôtellerie et de la restauration, coiffeurs ou esthéticiens.

Pour enfoncer le clou, la maintenance ne sera même pas un métier d'avenir. En effet, le robot qui fabrique un robot et qui se répare lui-même est déjà conceptualisé et bientôt sur la ligne de production... Nous ne sommes plus vraiment très loin de Terminator...

D'après une étude de l'université d'Oxford, d'ici 20 ans l'automatisation pourrait faire perdre plus de 77% des emplois en Chine et 57% pour l'ensemble des pays de l'OCDE.

Selon le Forum de l'économie Mondiale (world economic forum)³, d'ici à 2020 cette même automatisation pourrait détruire 7.1 millions d'emploi dans les économies des 15 pays les plus développés alors que dans le même temps seulement 2.1 millions de postes devraient être créés. Ainsi, 5 millions d'emplois évaporés en l'espace de 5 ans.



A y-t-il des prémices de solution ?

Il ne s'agit pas pour nous de défendre des métiers et emplois d'une telle pénibilité ou d'un tel ennui qu'il est, au-delà de la course frénétique aux profits des entreprises, sans doute compréhensible et préférable que ces bull-shit jobs soient exercés par des robots et algorithmes.

De toute façon, on ne pourra pas retourner en arrière...

Et puis même, avoir un diplôme et un bon salaire n'empêche pas de s'interroger sur le sens de son travail⁴.

Une Co-Publication du SNU Pôle Emploi FSU

Syndicat.SNU-Normandie@pole-emploi.fr Caen 02.31.53.50.37 Rouen 02.32.12.99.03

<http://www.snutefifsu.fr/regions/snu-pole-emploi-normandie2/>

Bernard Stiegler⁵, s'interroge « vous ne savez pas comment fonctionne le système, vous ne pouvez donc pas le changer ni le critiquer. Nous sommes arrivés à un niveau d'hyper-prolétarianisme⁶, d'extrême rationalisation et de taylorisation qui aboutit finalement aujourd'hui à un énorme problème, les tâches sont tellement partialisées qu'on a plus besoin des employés ». Il donne une autre définition du travail « pour nous c'est ce qui ne peut pas être automatisé. Un travailleur qui a un vrai savoir produit de la différenciation, de la diversité. Ce qui permet d'augmenter la complexité et la diversification d'un système pour le rendre plus résilient⁷. A partir de là il faut se dire que la perte de l'emploi c'est une chance à condition de le transformer en une économie du travail, que l'on appelle travail contributif dans une économie contributive et basé sur un revenu contributif ».

Il faut sans doute changer de paradigme Cela suppose de repenser le travail de fond en comble pour le réinventer. Bernard Stiegler a donc lancé en 2016 une expérimentation qui devrait durer 10 ans à Plaine Commune⁸, territoire de 414.000 habitants dans le nord-est de Paris. Ce chantier concret a pour but pour d'inventer une autre façon de redistribuer les richesses. Ce n'est pas une solution, mais une tentative de changer les choses et d'ailleurs ce n'est pas la seule⁹ car ce n'est pas sur les politiques tétanisés par cette transformation, qui va marquer le déclin de l'emploi, qu'on pourra compter.



¹ pour relire l'article sur le sujet paru en novembre 2015. <http://www.snufifsu.fr/regions/la-gazette-doctobre-novembre/>

² Economiste et professeur en science politique autrichien naturalisé américain, connu pour ses théories sur les fluctuations économiques, la destruction créatrice et l'innovation.

³ Le **forum économique mondial** (*World Economic Forum*) est une fondation à but non lucratif dont le siège est à Genève. Ce forum est connu pour sa réunion annuelle à Davos, en Suisse, qui réunit des dirigeants d'entreprise, des responsables politiques du monde entier ainsi que des intellectuels et des journalistes, afin de débattre des problèmes les plus urgents de la planète, y compris dans les domaines de la santé et de l'environnement. Parallèlement aux réunions, le forum publie un certain nombre de rapports économiques et implique ses membres dans différentes initiatives liées à des secteurs spécifiques.

Le Forum économique mondial, comme le G8, peuvent être considérés comme des institutions impérialistes puisque, alors qu'elles constituent des instances non élues, et qu'elles représentent non pas les intérêts de la population mondiale mais seulement des très grandes entreprises, banques et des États les plus riches, elles s'arrogent le droit de prendre des décisions majeures sur les orientations économiques du monde.

⁴ <http://tempsreel.nouvelobs.com/politique/reforme-code-travail-el-khomri/20160418.OBS8721/j-ai-un-job-a-la-con-neuf-salaries-racontent-leur-boulot-vide-de-sens.html>

⁵ Philosophe français axant sa réflexion sur les enjeux des mutations actuelles — sociales, politiques, économiques, psychologiques — portées par le développement technologique et notamment les technologies numériques. Fondateur et président du groupe de réflexion philosophique *Ars industrialis* créé en 2005, il dirige également depuis avril 2006 l'Institut de recherche et d'innovation (IRI) qu'il a créé au sein du centre Georges-Pompidou.

⁶ Définition du Larousse : Appauvrissement, diminution de pouvoir d'achat subis par un individu, une catégorie sociale, etc.

⁷ Définition du Larousse : se dit de ce qui présente une résistance aux chocs.

⁸ <http://tempsreel.nouvelobs.com/rue89/rue89-nos-vies-connectees/20170111.RUE6138/bernard-stiegler-faire-de-la-seine-saint-denis-un-territoire-contributif.html/>

⁹ <http://www.internetactu.net/2016/04/04/quelle-est-la-meilleure-reponse-a-luberisation-les-collectifs/>

LA RÉPARTITION DES RICHESSES ET SA REDISTRIBUTION.

La répartition

Avant de parler de la redistribution nous devons au préalable aborder la répartition des richesses afin de constater dans quel monde nous vivons actuellement.

La moitié des richesses produites dans le monde se trouve entre les mains de 1 % de la population du globe, selon une étude publiée en 2015¹. Dire que pendant ce temps, la grande majorité de la population mondiale (80%) doit se contenter de 5.5% des richesses sur terre et 10% des habitants vivant sur cette planète doit se débrouiller avec l'équivalent de 2 dollars par jour ! Sur l'échiquier mondial la France reste bien positionnée. En effet, elle a doublé son nombre de milliardaires entre 2015 et 2017 pour passer de 20 à 39² ! Par contre, elle a perdu « de sa superbe » par une perte de 154.000 millionnaires en un an entre 2015 et 2016, elle compte toute de même 1.8 millions de personnes possédant un patrimoine d'au moins un million de dollars. Quand on vous disait que les classes moyennes étaient les plus touchées par la crise !!!

La redistribution

Avec ce constat vous voyez sans doute où l'on veut en venir ?

D'ailleurs, assez parlé des riches, et les pauvres ?

Selon l'observatoire des inégalités, être pauvre n'est pas seulement une question de revenus mais aussi de conditions de vie et de privations matérielles, ils sont 13% en France en 2016³.

La France compte désormais entre 5 et 8,8 millions de pauvres selon la définition adoptée. Être pauvre en France c'est vivre avec un revenu mensuel inférieur à 1000€⁴. Entre 2004 et 2014, le nombre de personnes concernées a augmenté d'un million, principalement sous l'effet de la progression du chômage, et pour rappel, nous avons vu que malheureusement dans les prochaines années, il y aura plus de destructions d'emploi que de créations. Partout dans le monde, les richesses sont distribuées inégalement dans la population. Par exemple, en France, l'écart des revenus d'activité va de 1 à 500.

Cette inégale distribution suivrait la classique loi de Pareto⁵ chez les très riches, avec un enrichissement multiplicatif correspondant aux revenus de la propriété, alors que, pour le reste de la population, la distribution suivrait une loi de Boltzmann, avec un enrichissement additif correspondant aux revenus du travail.

Comment en est-on arrivé là? Un tout petit cours d'économie des entreprises

En théorie la Finance doit permettre aux capitaux de mieux circuler pour bénéficier à l'économie réelle. Ainsi aux USA entre 1949 et 1959, lorsque le secteur financier injectait 1 dollar dans l'économie réelle, 30 cents lui revenait retour sur investissement. Cela permettait donc de faire tourner la machine industrielle. Dans les années 90, le secteur financier récupérait 1.09 \$ pour le même investissement, 1.74\$ dans les années 2000. Les intérêts dépassants le coût de l'investissement, c'est du même coup une inversion de tendance, où l'économie réelle vient à financer les marchés !

Jusqu'aux années 70, le modèle partagé par les sociétés

était en majorité le « Retain & Reinvest », donc préserver les gains et les réinvestir dans l'appareil productif, par exemple en payant mieux les employés. Jusqu'à cette époque, la courbe des salaires suivait la courbe de productivité.

Depuis la fin des seventies c'est le modèle Downsize & Distribute qui prédomine, les entreprises cotées cherchent avant tout à réduire les coûts pour redistribuer les gains à leurs actionnaires.

Ainsi, entre 2003 et 2012, parmi les 500 plus grandes entreprises américaines cotées en bourse, 449 d'entre elles ont dépensés 54% de leurs revenus en rachat d'actions⁶, 37% en versement de dividendes et seulement 9% réinjectés dans l'économie concrète.



Une Co-Publication du SNU Pôle Emploi FSU

Syndicat.SNU-Normandie@pole-emploi.fr Caen 02.31.53.50.37 Rouen 02.32.12.99.03

<http://www.snufifsu.fr/regions/snu-pole-emploi-normandie2/>

A court terme, ce système rapporte ; à long terme, la société ne peut plus fonctionner. Et quand les entreprises investissent, elles privilégient le très court terme (3 mois) car l'actionnaire a un regard trimestriel sur les résultats de l'entreprise. On en arrive donc à un fonctionnement pervers où des projets rentables ne sont pas financés car ce n'est pas assez rentable ou seulement rentable sur le trop long terme. Dans cette logique, l'économie réelle n'est clairement plus rentable. En effet, sur la période 2003/2014, la rentabilité des sociétés industrielles était de 10 à 13%. Avant la crise, la rentabilité des sociétés financières était de 20 à 30%. Le but (atteint) étant de faire de l'argent à partir de l'argent.

Selon Oxfam, sur dix multinationales représentées au sommet de Davos en 2016, neuf ont des actifs dans les paradis fiscaux. Winnie Byanyima⁶, elle, parle de 188 des 200 premières entreprises mondiales. Pour l'Organisation, sans une lutte réelle contre les paradis fiscaux, l'écart entre plus riches et plus pauvres ne sera jamais réduit.

Alors, oui il n'a jamais été aussi vrai et d'actualité que les riches étaient de plus en plus riche et les pauvres de plus en plus pauvres. Mais les personnes de la finance ne font pas que s'enrichir, elles décident aussi de la politique, de notre façon de penser, de notre salaire minimum, de notre temps de travail, et diffusent leurs pensées à travers les médias qu'elles se sont achetées.

Penser autrement, agir autrement est possible ...



LE COURS ORDINAIRE DES CHOSSES





SOCIAL : LES INÉGALITÉS SE CREUSENT.



1% DES RICHES POSSÈDENT 50% DE LA PLANÈTE



¹ <http://www.oxfamfrance.org/communiqué-presse/justice-fiscale/en-2016-1-plus-riches-posséderont-plus-que-reste-population>

² <http://www.lefigaro.fr/argent/2017/03/20/05010-20170320ARTFIG00208-pres-d-un-milliardaire-francais-sur-cinq-est-un-heritier.php>

³ http://www.inegalites.fr/spip.php?page=article&id_article=2136&id_groupe=9&id_mot=76&id_rubrique=1

⁴ après impôts et prestations sociales (Insee, données 2014), selon la définition de la pauvreté utilisée (seuil à 60 % du [niveau de vie médian](#)).

⁵ Le principe de Pareto, aussi appelé loi de Pareto, principe des 80-20 ou encore loi des 80-20, est un phénomène empirique constaté dans certains domaines : environ 80 % des effets sont le produit de 20 % des causes.

⁶ Le rachat d'action ou Buy back est autorisée depuis 1982 par l'administration américaine. Une opération boursière toute simple qui permet aux entreprises de racheter leurs propres actions. En réduisant le nombre d'actions sur le marché, l'entreprise booste donc la valeur des actions restantes et ainsi leurs actionnaires gagnent plus.

⁶ femme politique et diplomate ougandaise, elle est directrice exécutive d'[Oxfam International](#) depuis mai 2013.



LE MYTHE DE L'ASSISTANAT

Constat :

Il est vrai que la part des prestations sociales dans le revenu des ménages français n'a cessé d'augmenter depuis 45 ans pour passer de 20% en 70 à 35% en 2015. De même, en 15 ans de 2000 à 2015 le nombre d'allocataires des dix minimas sociaux¹ a augmenté de 23% en passant de 3,3 millions de personnes à 4,1. Enfin le montant alloué à ces différentes aides s'élevait à 23 milliards d'euros en 2013.

Est-on une société d'assistés-es?

Il est écrit dans la Constitution de 1946 « Tout être humain qui, en raison de son âge, de son état physique ou mental, de la situation économique, se trouve dans l'incapacité de travailler a le droit d'obtenir de la collectivité des moyens convenables d'existence ». Donc c'est un droit. Il est universel qui plus est, et au risque d'être insistant : tout le monde, sans exception, y a droit.

Nina Schmidt, cheffe de projet à l'observatoire des inégalités explique : « Nous sommes dans une société où l'égalité de droits est inscrite dans notre constitution. Bénéficiaire de minimas sociaux, d'une couverture maladie universelle c'est inscrit dans la définition de notre société. Ce ne sont pas des privilèges, ce sont des droits. Ce modèle social bénéficie aussi aux plus aisés-es. On a

une expression qui dit « une solidarité de pauvre est une pauvre solidarité ». C'est important d'inclure tout le monde dans la solidarité. Après il y a la solidarité nationale (allocation familiale, prestations logement etc), puis il y a la solidarité nationale plus universelle (assurance maladie, les retraites, assurance chômage) sont quelque part aussi des formes d'assistanat. Si on prend par exemple l'éducation, on voit bien que dans les études supérieures publiques il y a une forte représentation des enfants de cadres, donc on peut en conclure que la solidarité nationale finance d'avantage des formations des enfants de personnes aisées. Il y a donc un bénéfice dont on ne parle pas, qui est un peu dissimulé car il ne prend pas le visage d'aide sociale mais qui revient en fait aussi à une forme de solidarité envers tout le monde mais qu'on ne stigmatise pas. » A l'instar du diner de cons, on est donc toutes et tous l'assisté de quelqu'un...

Qu'est-ce qui dérange ?

En premier lieu certainement celles et ceux, ces fainéant-es, qui ne veulent pas travailler ? D'après une étude datant de 2006², 40% des allocataires des 10 minima sociaux avaient du mal à trouver un emploi stable, et pas par choix car 96% étaient en recherche active. Mais faute de qualification, parce que le job est trop loin, que les transports coutent trop cher, ou trop jeunes ou trop vieux, ou encore parce qu'ils font face à des problèmes de santé, ce sont au mieux les emplois précaires sinon rien du tout. Finalement, sur l'ensemble des allocataires des minima sociaux, moins de 1% déclarent ne pas chercher d'emploi car reprendre un emploi serait moins rentable que toucher les aides sans rien faire. Il y a 2 millions de travailleurs pauvres aujourd'hui en France. C'est-à-dire des personnes qui travaillent mais qui ne peuvent pas vivre de leur revenu du travail et qui sont sous le seuil de pauvreté³. Nous ne sommes donc plus dans l'image d'Épinal du pauvre qui ne vit que des aides sociales. Ça questionne sur le type d'emploi que pratiquent ces travailleurs pauvres et qui sont accessibles pour eux (bien souvent des emplois précaires, missions intérim, emplois d'associations intermédiaires au jour le jour...). 50% des chômeurs indemnisés vivent aujourd'hui avec moins de 500€ par mois (donc qui représentent la moitié du seuil de pauvreté).

En haut du hit parade des idées reçues sur la pauvreté se trouve aussi le sujet de la fraude. Parce que non contents de vivre aux frais de la société, ces « profiteurs » fraudent également pour en bénéficier ! Ainsi la lutte contre l'assistanat apparaît souvent dans l'espace public comme un enjeu politique majeur, au détriment de questions autrement plus essentielles et urgentes (lutte contre le réchauffement climatique, contre la fraude et l'optimisation fiscales).

Pas de bol, car en 2013 la fraude aux prestations sociales représentait 350,5 millions d'€. La même année, la fraude aux cotisations sociales (en gros les employeurs qui ne paient pas ce qu'ils devraient) s'élevaient à 20 à 25 milliard d'€, c'est-à-dire 70 fois plus environ. Les profiteurs ne sont pas donc ceux qu'on croit... Le « Y en a qui profitent » triomphe, les véritables « profiteurs » aussi. En effet, cette chasse aux sorcières ne vise pas les multinationales et les grandes fortunes, qui usent d'une kyrielle de stratagèmes pour échapper à l'impôt, mais seulement les petits abus d'en bas, plus visibles par son voisin de palier, et d'autant plus crédibles qu'ils se laissent souvent corroborer par de petites anecdotes du quotidien. Si on ajoute à cela les 40 milliards de cadeaux de François aux entreprises, et qu'on les met en perspectives face aux efforts constants et croissants pour lutter contre les fraudes aux prestations sociales, on sait de quel côté penche le

LES PAUVRES NE VEULENT PAS TRAVAILLER



gouvernement et la tendance ne sera sans doute pas à l'inversion après la passation de pouvoir au lendemain du 14 mai. Ne se tromperait-on pas de combat ?

Les aides sociales (c'est bien connu) permettent de vivre dans l'opulence...

En avril 2017 le rsa socle pour une personne seule est de 536,78 €, on est bien loin d'une abondance d'argent même en y ajoutant d'autres aides potentielles. La pauvreté est une réalité bien plus complexe qu'on ne l'imagine et aucun doigt accusateur ne pourra aider celles et ceux qui en souffre.

D'ailleurs, il n'existe pas une mais des pauvretés. Entre 1979 et 2011 dans le budget des ménages pauvres et modestes la part des dépenses contraintes (loyer, électricité, gaz, assurance, téléphone ...) est passée de 23% à 52% contre une moyenne de 33% pour l'ensemble de la population en 2011.

Ces mêmes familles pauvres paient généralement plus cher ce qu'elles consomment. Par exemple au niveau de l'habitat où les petites surfaces sont le plus recherchées, en conséquence de quoi les ménages défavorisés paient le mètre carré 5% plus cher en moyenne. En relation avec le logement, l'assurance pour les petits biens aussi est plus chère (20% supplémentaire par mètre carré en moyenne), il en va de même pour la téléphonie mobile. Ainsi ne pouvant s'engager avec un forfait, les personnes se rabattent sur les cartes prépayées où la minute de consommation est en moyenne 15 à 50% plus élevée. Oui, les personnes défavorisées ne vivent pas dans le même monde, elles vivent dans le pays de la double peine.

...Et puis c'est tellement valorisant

En effet, c'est si facile et tellement chouette de vivre dans cette situation qu'on se demande pourquoi il y a tant de « non-recours » ? Ce terme désigne donc ceux qui ont le droit aux aides mais qui n'en bénéficient pas. Si une certaine partie des personnes ne savent pas que les aides existent, une majorité n'en font tout simplement pas la demande comme pour le RSA où le taux de non recours flirte avec les 50%. Ainsi sur la totalité des minima sociaux, la somme non allouée s'élève à 10 milliards d'euros. Mais si l'argent semble être le moteur de celles et ceux qui stigmatisent les « assisté-es », il n'en va pas de même pour ceux qui en ont réellement besoin. Pour preuve, une étude menée dans le Gard en 2014 enregistrait un taux de renoncement aux soins médicaux de 30%. Pour plus de 90% de ces personnes, ce choix s'est fait malgré un besoin réel de soins. Donc mieux vaut rester malade avec sa fierté, que de devenir assisté. Car plus que les humiliations de devoir demander de l'aide pour vivre ou d'être traité d'assisté-es, plus que les saillies de politiciens, journalistes ou « experts », ces cols blancs aux situations confortables, ce sont aussi une partie des classes moyennes et populaires qui s'estimant défavorisées vis-à-vis de ceux qui ne vivraient que des prestations offertes par une société trop généreuse « tombent » à bras raccourcis sur cette population qui ressemble de plus en plus à des Intouchables .

Qui peut être riche ?

Si on a défini le seuil de pauvreté, en parallèle l'Observatoire des inégalités s'est penché sur les classes supérieures afin de mettre tout cela en perspective. Ainsi au risque d'en choquer plus d'un-e, le seuil de richesse peut se définir de la manière suivante selon Nina Schmidt: « Si on prend le double du revenu médian ou le seuil des 10% des plus riches, on arrive à un salaire qui démarre à 3000€/mois pour une personne seule. Ça veut dire que dans cette situation vous avez 90% des personnes qui gagnent moins que vous. Avec ce montant de salaire, on ne peut pas se dédouaner de la solidarité même si on ne s'estime pas riche. On l'est beaucoup plus que la majorité des français. Alors qu'on a tendance à entendre ce discours chez ceux qui gagnent 3000 ou 4000 €, je ne suis pas riche, j'ai ma maison à payer etc ... et je ne peux pas contribuer plus que mes impôts qui sont déjà très élevés. Avec 3000€ on est quand même mieux loti que la très grande majorité des autres personnes ».

LES PAUVRES FRAUDENT ET PROFITENT DU RSA



Les origines

L'origine du mythe remonte au milieu des années 70, comme un parfait mécanisme d'exclusion sociale.

Serions-nous dans une tendance qui tendrait à se répandre ?

La datation au carbone 14 situerait le début des aides comme par hasard à la fin de l'époque des 30 glorieuses où le plein emploi commence à battre de l'aile. Le chômage de masse éradiqué depuis les années 30 recommence à poindre.

Jacques Chirac, premier ministre de l'époque déclare en juin 76: « notre système d'indemnisation du chômage est généreux. Mais dans certaines circonstances, il n'incite guère à la recherche sérieuse d'un emploi, sinon même à le refuser ». Le ton est donné : l'État, empêtré dans les crises économiques, rejette sur les chômeurs la responsabilité de leur situation à défaut de trouver des solutions pérennes. Si le jugement du futur président de la République rencontre peu d'écho à l'époque; les dirigeants politiques retiendront néanmoins la ruse : elle leur sera très utile dans les décennies à venir. Tout ira désormais dans le sens d'une économie de marché libérée de toute contrainte, il faut en finir avec un système social « dépassé », qui affaiblirait l'économie française et la rendrait incompatible avec la globalisation des échanges. Ainsi, la vision de la société change : tout homme ou femme est capable de s'en sortir

par ses propres moyens puisqu'il ou elle n'est déterminée que par son libre-arbitre et non par les structures socio-économiques qui l'entourent.

On en arrive naturellement donc à la campagne de N Sarkozy, en 2007, dont la lutte contre l'assistanat fut l'un des premiers mots d'ordre. Désireux de s'attirer les faveurs des classes moyennes inférieures, il déclare sa flamme à « la France qui se lève tôt » et peste contre une société « où celui qui est assisté gagne autant que celui qui travaille ». Dans ces conditions, les prestations sociales perçues (de droit) par les chômeurs et plus largement les pauvres apparaissent bien plus inadmissibles qu'auparavant. D'autant plus que l'appareil médiatique n'a cessé d'entretenir un flou délétère sur le sujet : les clarifications sur les minima sociaux, rares, laissent un gouffre politique à qui cherche un nouvel électorat. M. Sarkozy hier et Mme Le Pen aujourd'hui, n'ont finalement fait qu'exploiter un terrain fertile préparé par les évolutions défavorables du système économique et social pour les classes moyennes et populaires. Par ailleurs, la lutte contre l'assistanat accompagne l'essor de l'économie de marché dans la vie de chaque individu par le caractère moral qu'elle véhicule. Puisque ne pas travailler est mal, se mettre au service d'un employeur, quelle que soit son activité, est bon. Ce postulat légitime ainsi toute sorte de sacrifice. En ces temps de chômage de masse, rien n'est plus important que l'emploi : il s'agit donc de céder à toutes les revendications d'une entreprise, de l'exonération de cotisations au permis de polluer, en passant par la réduction d'impôts et l'augmentation du temps de travail par dérogation. Un tel système a peu à envier au paganisme : tout être social devient un guerrier rompu au sacrifice de soi pour l'entreprise.

VERS LA FIN DE L'ASSISTANAT ?...



Conclusion

Comme l'énonce Nina Schmidt, interroger le mythe de l'assistanat cela interroge aussi les valeurs de la société et ce que récompense la société française aujourd'hui. La réponse est le niveau des diplômes et le fait d'avoir des responsabilités. Mais si on prenait d'autres critères comme l'utilité sociale par exemple, un enseignant serait mieux payé qu'un agent immobilier ou un éboueur serait mieux payé qu'un directeur de banque.

Le terreau du mythe de l'assistanat se trouve donc plus dans un système social très exigeant envers les classes moyennes que dans le discours politique, qui ne fait que profiter d'un tel contexte. Cependant, son succès n'aurait jamais été possible sans le matraquage idéologique que nos élites ont inlassablement répandu depuis quarante ans.

Cette délétère chasse aux sorcières est au service d'une stratégie de domination politique. La lutte contre l'assistanat n'est en effet ni plus ni moins qu'une variante du constant rappel de l'ordre social.

Moralité: dire ou répéter des mensonges, c'est très facile. Les prouver, c'est autre chose. Mais évidemment, le but de ceux qui colportent ces contrevérités n'a jamais été de prouver quoi que soit mais de répéter des bêtises encore et encore jusqu'à ce qu'on finisse par les croire.

1 (RSA, AAH, ASPA, ASS, ADA, ASI, PTS, ATA, Revenu de solidarité d'outre-mer, allocation veuvage)

2 certaines données datent un peu de prime abord, toutefois il n'y a pas d'étude annuelle sur ces sujets. Il est parfois difficile de trouver des données.

3 Selon l'union européenne et l'ONU le seuil de pauvreté est fixé à 60% du revenu médian soit 1008^e pour une personne seule. En 2014 8.8 millions de français vivaient sous ce seuil, soit 14% de plus que dix ans plus tôt.

<http://alternatives-economiques.fr/blogs/gadrey/2011/06/07/quelques-gros-mensonges-sur-l%E2%80%99assistanat-et-sur-les-chomeurs/>



Une Co-Publication du SNU Pôle Emploi FSU

Syndicat.SNU-Normandie@pole-emploi.fr Caen 02.31.53.50.37 Rouen 02.32.12.99.03

<http://www.snutefisu.fr/regions/snu-pole-emploi-normandie2/>



L'idée du Revenu Universel (RU) n'est pas neuve. Il a fait l'objet de nombreuses expérimentations, à travers les âges et sur différents continents, et contrairement à ce que disent ses détracteurs celles-ci n'ont pas toutes été des désastres, c'est plutôt même le contraire.

Pendant la dernière campagne présidentielle, ce sujet a été remis sur la table par le candidat Hamon. Même si ce dernier a fait un flop au niveau de ses résultats, il est indéniable que le sujet prendra de plus en plus de place. Nous avons abordé dans les articles précédents, à travers les différentes problématiques abordées, la nécessité de mettre un tel dispositif en place. Toutefois la question qui se pose n'est pas si un tel dispositif devrait voir le jour ou pas, s'il est possible qu'il se mette en place ou pas, mais quand ?

En premier lieu : de quoi parle-t-on ?

Il existe sans doute autant de variantes du RU qu'il y a de mouvements politiques ou de sensibilités car à un moment donné chaque tendance politique a essayé de prendre cette idée à son compte.

Au SNU Normandie, nous nous attacherons à vous présenter un RU proche des idées de Philippe Van Parijs¹.

Les opposants au RU arguent principalement sur le fait qu'il profitera aux fainéants qui ne cherchent pas de travail. On verra que cet argument est facilement balayable d'un revers de main. Même si cela était vrai, ce n'est pas là l'essentiel, la question du RU telle que nous l'entendons cherche à répondre à autre chose.

Dans une société idéale est-ce que la liberté aurait une place centrale ? Et qu'en serait-il de l'égalité ?

Si la question de la liberté et l'égalité est importante pour vous, la question du RU aura un grand intérêt pour vous.

LE REVENU UNIVERSEL : UNE IDÉE QUI NE FAIT PAS L'UNANIMITÉ...



Le concept de RU est basé sur un revenu minimum garanti d'un type particulier qui doit allier trois choses :

Une Co-Publication du SNU Pôle Emploi FSU

Syndicat.SNU-Normandie@pole-emploi.fr Caen 02.31.53.50.37 Rouen 02.32.12.99.03

<http://www.snutefisu.fr/regions/snu-pole-emploi-normandie2/>

- Il est strictement individuel : le droit est donc indépendant de votre situation sociale, donc contraire au rendement d'échelle². Bizarre non ?
- Il est indépendant de toute autre forme de revenus. Donc riche ou pauvre, tout le monde reçoit le même montant. Absurde ?
- Il n'y a pas de contrepartie à réception de cette allocation. Tout le monde reçoit le même montant, qu'on cherche du travail, qu'on n'en cherche pas, qu'on en ait ou qu'on n'en ait pas etc...Scandaleux ?

Et pourtant...

Paradoxalement, le caractère individuel du versement de ce revenu de base favorise la vie commune. En effet, notre système actuel a cette perversité que lorsqu'on se met ensemble pour vivre d'une manière plus économe, (un seul loyer, moins d'électricité etc...) on perçoit ... moins ! Non seulement on n'est pas récompensé mais on est puni, puisqu'un couple au RSA perçoit moins que deux individus indépendants. Cela encourage d'une part la fraude et d'autre part nous pestons contre une administration de plus en plus arbitraire et intrusive. A contrario, si le montant était le même pour chaque personne, cela enverrait le signal « vous pouvez vivre ensemble, vous ferez des économies, en plus cela coûtera moins cher à l'administration qui ne vous contrôlera plus ».

Ensuite, l'universalité du versement (aux riches et aux pauvres) n'est pas si absurde que cela. Cela ne rendra pas les riches plus riches, mais les pauvres moins pauvres. Le financement de cette allocation viendra nécessairement des impôts qu'ils soient linéaires ou proportionnels. Les riches paieront de fait leur RU et permettront aussi de contribuer pour une partie à celui des plus pauvres. Quant aux pauvres, ce système de rétribution universelle est un instrument plus efficace contre la pauvreté (monétaire) d'une part. En effet, les études empiriques montrent que lorsqu'on a un système d'allocations familiales ou de pensions retraites qui est ciblé sur les pauvres (c'est-à-dire « donner qu'aux pauvres »), la proportion de ceux qui ont le droit à cette allocation ou qui font valoir ce droit est beaucoup plus faible que lorsque c'est un régime universel, dans la mesure où beaucoup de gens ne font pas la démarche par manque de connaissance, ou par choix (stigmatisation / humiliation). D'autre part, ce revenu universel permet tout simplement de sortir plus facilement de la pauvreté (s'appuyer sur un socle). La trappe de la pauvreté³ existe dans un système ciblé. Donc si on a un emploi, même à temps partiel, qui donne des revenus pas très importants, ça sera toujours ça « en plus ». Et pas seulement au niveau pécuniaire du terme mais aussi et surtout au niveau social : on travaille, on maintient ou acquiert un savoir-faire, on s'insère, on construit un réseau, un lien, le maintien de l'estime de soi etc...

Enfin, l'absence de contrepartie (inconditionnalité) est essentielle pour avoir la liberté de dire oui à un emploi peu rémunéré par exemple ou d'avoir la liberté de dire non à cet emploi peu rémunéré. Car si on avait l'universalité sans cette inconditionnalité, les gens n'auraient pas d'autre choix que de prendre un emploi que les employeurs leur imposeraient avec un salaire vraisemblablement très bas puisque de leur point de vue, leurs salariés perçoivent déjà un revenu de base. Pour résumer, sans inconditionnalité, on ne perçoit pas le revenu de base si on ne travaille pas. Finalement, on reste prisonnier d'un système où le patronat est non seulement encore le roi mais il est renforcé dans son omnipotence.



Importance de la conjonction de l'universalité et inconditionnalité

Une Co-Publication du SNU Pôle Emploi FSU

Syndicat.SNU-Normandie@pole-emploi.fr Caen 02.31.53.50.37 Rouen 02.32.12.99.03

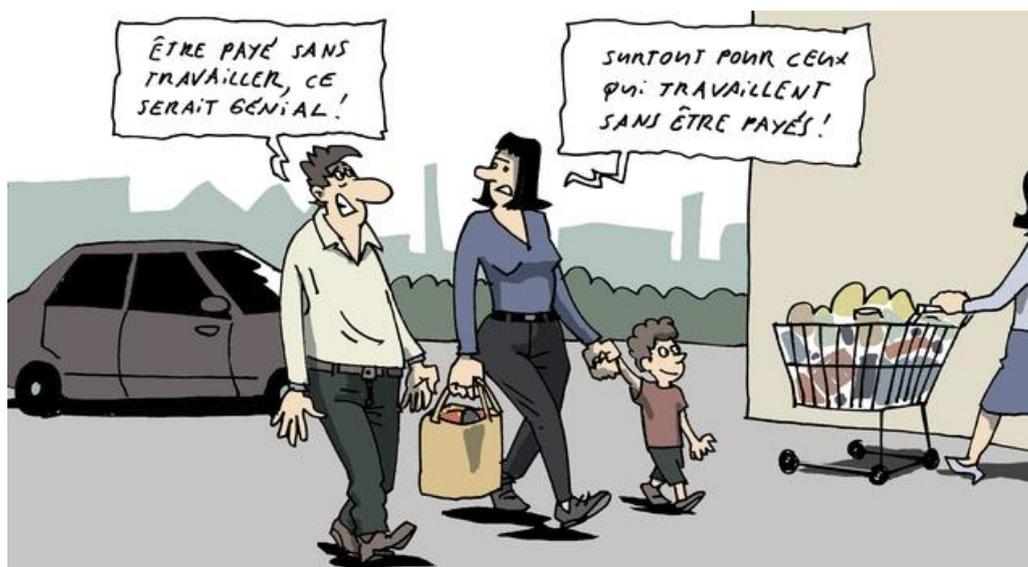
<http://www.snutefifsu.fr/regions/snu-pole-emploi-normandie2/>

A l'inverse, si nous avons l'inconditionnalité sans l'universalité, nous aurions le système suivant : « on vous donne cet argent mais vous ne demandez rien d'autre ». Ce dispositif conduirait à l'exclusion.

Ce qui est essentiel pour l'allocation universelle, c'est bien la combinaison des deux, la possibilité de dire oui OU la possibilité de dire non.

La liberté de choisir est au cœur de la philosophie du revenu de base. Elle permet finalement la réelle mise en pratique de la théorie économique néoclassique⁴ qui s'applique jusqu'alors mais de manière biaisée. En effet, et pour faire très succinct, cette théorie appliquée dans tous les pays libéraux part du principe que tout à chacun peut rémunérer son temps de loisirs pour une entreprise. Sauf que seul quelqu'un qui n'a pas besoin d'argent pour vivre a ce privilège de rémunérer ou pas ce temps. Dans la vraie vie, les gens sont dans l'obligation de travailler afin de se nourrir, loger etc... Avec le revenu de base, la théorie peut (enfin) s'appliquer concrètement. Le rapport de force peut changer. Nous pouvons ou pas travailler dans des conditions pénibles, nous pouvons ou pas prendre un job intéressant intellectuellement enrichissant mais sous payé, et au bout du bout sans doute que ce job pénible et mal payé personne n'en voudra ... Et finalement, l'employeur devra se creuser un peu plus la cervelle et se retrouvera devant trois options. Il se peut qu'il ait la possibilité d'automatiser ce travail et à ce moment-là, fini les emplois pénibles et les sous salaires qui vont avec. Mais l'automatisation n'est pas toujours possible. Alors peut-être qu'il se creusera la tête pour rendre le boulot plus attractif, en améliorant les conditions de travail par exemple. Mais si cela aussi n'est pas possible, il reste l'option de mieux payer ces emplois car c'est la balance entre l'offre et la demande qui sera inversée.

La philosophie du revenu universel, c'est aussi et surtout de donner du pouvoir de négociation à ceux qui n'en ont pas, et non de payer des gens à ne rien faire chez eux car ceux qui travaillent les voient comme des fainéants.



Comment ça fonctionne aujourd'hui ?

Notre système actuel de protection sociale, fonctionne selon deux principes. Celui d'assistance sociale qui est le plus ancien, et le principe d'assurance sociale qui est le plus substantiel, le plus massif dans les transferts actuels.

Un peu d'histoire...

Le premier principe, l'assistance publique, remonte au début du 16^{ème} siècle. Avant cela, l'aide était une affaire de charité privée, dans la tradition chrétienne ou même juive. Il y avait en Europe comme une obligation de charité. Saint Thomas d'Aquin citait même la formule « c'est moins pécher que de voler lorsqu'on est dans le besoin que de ne pas donner aux pauvres lorsqu'on est riche ». Un devoir de charité se posait sur les riches.

C'est alors qu'au début du 16^{ème} (naissance de l'état providence) Jean-Louis Vives publie un livre « de l'assistance aux pauvres ». L'idée centrale est qu'il faut d'urgence organiser la charité d'une manière efficace. C'est aux municipalités de prendre cela en charge afin de pouvoir atteindre tous les pauvres et seulement eux. C'est une manière d'atteindre et d'aider ceux qui sont trop timides pour se montrer sur la place publique. Dans le même temps on doit bannir la mendicité. Donc un droit à chacun pour la subsistance.

Une Co-Publication du SNU Pôle Emploi FSU

Syndicat.SNU-Normandie@pole-emploi.fr Caen 02.31.53.50.37 Rouen 02.32.12.99.03

<http://www.snutefilsu.fr/regions/snu-pole-emploi-normandie2/>

Il a eu donc une expérimentation à Ypres (ville des Flandres). Mais une plainte est déposée puis étudiée par des théologiens qui jugent que cette organisation possible si l'Église peut toujours s'occuper de charité. Ce « rapport », a été de suite traduit en anglais, inspira les « Poor laws » en Angleterre. C'est ce modèle qui s'appliquera sur le reste de l'Europe jusqu'à la fin du 18^{ème} siècle.

Toutes les aides actuelles, sont issues de ce modèle : ressources publiques ciblées vers certaines populations.

Cette période (16^{ème} → 18^{ème}) verra petit à petit l'émergence de ce qui constitue aujourd'hui la majeure partie de notre système de protection sociale : l'assurance sociale.

Cette assurance sociale est une révolution à la fin du 18^{ème} siècle. Une idée simple formulée pour la première fois par le Marquis de Condorcet : « est-ce qu'on ne pourrait pas faire un bon usage du calcul des probabilités ? Afin de calculer la possibilité de tomber malade, devenir vieux. Nous aimerions bien avoir un revenu dans ces cas-là ». Il propose donc que chacun fasse une petite contribution en tant que travailleur.

Différente de l'aide publique, c'est une aide solidaire. Comme pour toutes les idées, il faut un certain temps afin qu'elle soit mise en œuvre, ce système sera automatisé la première fois sous Bismarck (fin 19^{ème}). Ensuite l'Europe et les USA s'empareront de cette assurance sociale. Pour beaucoup à l'époque, ce système, et notamment pour Jaurès, pourrait résoudre ce problème de la pauvreté en interprétant l'assurance sociale de manière suffisamment large.

Finalement, on s'est aperçu qu'une certaine partie, non négligeable, de pauvreté n'était pas couverte par ce système d'assurance sociale.

Finalement c'est une autre voie qui peut répondre à ce manque et qui est présente dans l'idée d'allocation universelle. Elle est apparue la première fois à la fin du 18^{ème} sous la plume de Thomas Paine, grand idéologue de la révolution française et américaine. Il a rédigé un petit mémoire, à l'attention du Directoire en 1796, *la justice agraire*, « Ce que je propose est pour des raisons de justice et pas de charité ». Il propose une dotation pour chaque jeune arrivé à l'âge de 21 ans. Et puis à partir de 50 ans, les gens perçoivent une pension retraite. Pour lui c'était la contrepartie de la propriété commune de la Terre. « Nous sommes tous les copropriétaires de la Terre. Or cette terre, est appropriée par une minorité, cette minorité doit payer un loyer, une rente, correspondant à la valeur de cette terre. Cette rente, doit être distribuée de manière égalitaire entre tous ». Le suivant qui propose cette idée à l'échelle d'une nation est Joseph Charlier, 1848 « solution du problème social » où il défend un dividende territorial de nouveau financé de la même manière.

Cette troisième voie, a été reprise par quelques personnes dans les années 60 aux USA puis à partir des années 80 en Europe.



Les arguments contre

Outre le sempiternel « on financera les fainéants » qu'on a déjà entendu contre le RMI ou le RSA, l'argument du financement revient aussi souvent de la part des détracteurs : ce n'est pas réaliste, et il y aura de l'inflation.

Le réalisme et l'inflation sont en quelque sorte liées. Cela dépend de la manière dont le RU sera financé. Si on le finance par création monétaire, on peut s'attendre de toute évidence à un effet inflationniste. Mais si on finance le RU par une forme de fiscalité, il se peut très bien qu'il y ait du déplacement du pouvoir d'achat de certains produits vers d'autres, il y aura sans doute une petite inflation de certains produits par rapport à d'autres mais cela sera mineur sur l'ensemble.

Ensuite le financement ne serait pas si coûteux que cela. Le socle du RU sera de toute façon déjà financé en partie. Ainsi pour tous les allocataires sociaux qui ont des allocations plus élevées que le RU, c'est simplement la première partie de leur revenu qui serait inconditionnelle. Pour ceux qui ont un revenu régulier, il y a des avantages fiscaux sous la forme d'exemptions de tranches d'impôts, quotient familial etc...Il suffirait de supprimer, en partie, tout cela et de les remplacer par le revenu universel ou un crédit d'impôt. Ainsi selon l'INSEE (en 2014), la part des prestations sociales dans le revenu des ménages s'élevait à 34,9%. C'est un joli pied de nez aux opposants à ce RU !

Enfin, même s'il y avait une création monétaire, c'est le principe du modèle économique qui prime. Si un système génère de l'argent, il est viable et à terme les dettes sont remboursées. Pourquoi cela serait possible pour une entreprise mais pas pour une société, un état ?

Cette question du financement crispe beaucoup de personnes à juste titre. En effet, la résistance à une fiscalité élevée est nourrie en grande partie par le sentiment que la fiscalité actuelle est injuste et donc les personnes qui ont les revenus les plus élevés échappent largement à un impôt (ce qui n'est pas faux). Par conséquent, l'impôt est supporté de fait par un certain nombre de personnes situées plus bas dans l'échelle des revenus. Il y aurait donc un préalable à prélever davantage sur les revenus les plus importants. En raison de la mobilité de ces personnes, il est important de le faire à une échelle qui dépasse celle de la nation⁵.

Finalement le coût net du RU serait en grande partie causé par les travailleurs à temps partiels, ceux qui ne jouissent pas d'avantages fiscaux en tous les cas pas pleinement, pas plus que des aides sociales.

La question du montant est aussi sur beaucoup de lèvres...

C'est important, mais déjà accepter le principe d'un RU sera un grand pas. Et si nous arrivions à débattre de cette question du montant, c'est que nous aurions déjà gagné beaucoup de terrain.

Il ne faut pas voir l'allocation universelle comme un substitut aux transferts actuels mais comme un socle de base « qui permet de »...

L'idée est de remplacer une partie de ce filet de protection sociale (dans lequel on s'empêtre et dont on a du mal à sortir) par un socle de base. De toute façon les besoins minimaux sont bien différents selon les individus, selon les continents, les pays, les régions, les départements, les villes et même les quartiers !

Ce socle, qui est basé sur l'inconditionnalité, doit permettre de faire des choses que les filets conditionnels ne permettent pas.

Alors on ne va pas argumenter sur 200, 500 ou 1000€ ... Mais nous vous avons déjà informé sur le montant du seuil de pauvreté, cela pourrait être une base de discussion ☺ .

Conclusion

Sans doute qu'en France nous ne sommes pas prêts à voir la mise en place d'un revenu universel mais partout dans le monde, il y a un mouvement général qui fait prendre conscience de l'urgence que cette idée du revenu universel doit voir le jour.

Nombreuses et nombreux clament que cette idée est utopique, sans doute aujourd'hui pour celles et ceux qui ont des œillères.

Défendre des idées qui ne sont pas politiquement faisables est essentiel parce qu'il y a des précédents. Ainsi le suffrage universel à la base était considéré comme une idée farfelue. Heureusement que des humanistes, envers et contre tous, se sont battus pour le bien de tous.

« Il faut donc être visionnaire et avoir un projet sur le long terme d'une société meilleure que la nôtre actuellement. Les utopies doivent être réfléchies, par rapports aux problématiques et changements à anticiper, et il faut être opportuniste et attendre le bon moment » selon Van Parijs .

Nos années de philosophie sont loin pour la plupart d'entre nous, et par conséquent il nous serait difficile de répondre en une phrase aux questions régulièrement posées au baccalauréat « Faire de l'histoire, est-ce le passé ? » ou « L'Histoire est-elle contemporaine ? ».

Toujours est-il que nous vivons, actuellement, la fin d'une époque. Nous pensons qu'il faut changer profondément la société qui est basée depuis deux siècles sur la nécessité de travailler et depuis une cinquantaine d'années sur la réussite qui passe nécessairement par le travail. Dans les deux cas, celles et ceux qui ne travaillent pas, ou peu, sont dévalorisés par leurs pairs en particulier (mais pas que) et toute la société en général.

Le Revenu Universel suppose que la réussite ne passe plus nécessairement par le travail car nous sommes conscients qu'il n'y en a pas pour tout le monde et qu'il y en aura de toute façon de moins en moins. Chaque individu pourra contribuer (certains le font déjà) à son bien-être et à celui de tous par d'autres biais. Il faut simplement que cela soit possiblement reconnu financièrement.

Pour cela il faut passer par un changement de mentalité. Tant qu'on s'entêtera à penser avec un vieux logiciel, la révolution ne pourra pas se faire.

Alors, il est pas TROP COOL LE REVENU DE BASE?

Il permet de :

- vivre dignement
- éradiquer la pauvreté
- protéger de la perte d'un emploi
- encourager les activités non marchandes, artistiques, parentales ou bénévoles

1/ Philippe Van Parijs (né le 23 mai 1951) est un philosophe et économiste belge.

Il est docteur en philosophie de l'université d'Oxford et docteur en sociologie de l'université catholique de Louvain, il a étudié l'économie politique, le droit, et la linguistique. Il est actuellement professeur à l'université catholique de Louvain (chaire Hoover d'éthique économique et sociale), à la Katholieke Universiteit Leuven et à Oxford. Il a également été professeur invité à Harvard. Promoteur de l'allocation universelle, il a fondé en 1986 le Basic Income European Network, rebaptisé en 2004 Basic Income Earth Network (BIEN). En 2012, Van Parijs propose la mise en place d'un euro-dividende, forme de revenu de base inconditionnel à tous les citoyens de la zone euro.

2/ Les rendements d'échelle représentent l'accroissement de l'efficacité (faire avec moins de moyens) à la suite de l'augmentation des facteurs de production. Les économies d'échelle traduisent la baisse du coût moyen de production consécutive à une hausse de la production. Par conséquent, on coûte moins en vivant à deux ou à trois que tout seul.

3/ Cette trappe est le fait que lorsqu'on essaie de se sortir de sa condition en travaillant un peu plus pour gagner un peu plus que le montant de son allocation, la récompense est souvent « on vous retire tout ou partie de cette allocation ». Alors que dans un système universel, ça fonctionne autrement, au lieu d'avoir un « filet de sécurité » dans lequel finalement on risque de rester empêtré (trappe), on a un socle sur lequel on peut s'appuyer.

4/ très chère à ses détracteurs

5/ comme un impôt citoyen à l'américaine dont le principe est de soumettre les nationaux résidant à l'étranger à un impôt de citoyenneté. Ou encore la possibilité d'une taxation des transactions financières à l'échelle européenne.

Sources :

http://www.senat.fr/rap/r16-035/r16-035_mono.html

http://www.lexpress.fr/actualite/politique/elections/progres-ou-trappe-a-pauvrete-le-revenu-universel-fracture-la-gauche_1864977.html

<http://www.lefigaro.fr/conjoncture/2016/12/30/20002-20161230ARTFIG00008-ces-premiers-finlandais-qui-vont-beneficier-du-revenu-de-base.php>

<https://www.toutsurmesfinances.com/argent/a/revenu-universel-definition-montants-et-propositions>

<https://www.youtube.com/watch?v=QevWL-SlrIQ>

<https://www.ulyces.co/news/les-finlandais-beneficiant-du-revenu-universel-sont-moins-stresses-et-veulent-travailler-plus/>

<http://www.ulyces.co/rutger-bregman/tout-prouve-que-nous-devrions-donner-gratuitement-de-largent-a-tout-le-monde/>

<http://bibliobs.nouvelobs.com/en-partenariat-avec-books/20170616.OBS0868/le-revenu-universel-accroitrait-la-liberte-de-tous.html>

<https://www.google.fr/url?sa=t&rct=j&q=&esrc=s&source=newssearch&cd=5&cad=rja&uact=8&ved=0ahUKEwihp8iVu93UAhWC1xQKHT9RB2kQqQIILCgAMAQ&url=http%3A%2F%2Fwww.rfi.fr%2Femission%2F20170529-mark-zuckerberg-fait-avocat-revenu-universel&usq=AFQjCNHxK5I5MpP3OfYHhEyTLtYR5DdZZQ>

http://www.lemonde.fr/economie/article/2017/06/08/kai-mykkanen-le-revenu-universel-est-une-reponse-prometteuse-au-sentiment-d-injustice_5140666_3234.html

<http://www.euractiv.fr/section/economie/interview/standing-every-country-can-afford-universal-basic-income/>

<http://www.atlantico.fr/decryptage/allons-tuer-emploi-humain-en-moins-10-ans-3092455.html>

<http://www.lefigaro.fr/social/2017/04/08/20011-20170408ARTFIG00014-la-gironde-veut-experimenter-le-revenu-universel.php>

<https://www.youtube.com/watch?v=z9N0v4UGFH0>

<https://www.youtube.com/watch?v=WUjif5dXuig>